



**Commune de Susville**  
18 impasse du stade – 38350 Susville  
Téléphone : 04 76 81 05 12  
Courriel : [accueil@susville.fr](mailto:accueil@susville.fr)

## **Liste des délibérations débattues lors du Conseil municipal du** **Lundi 20 avril 2026 à 18h**

### *I. FINANCES*

01. Budget commune : Affectation des résultats 2025- *Approuvée à l'unanimité*
02. Budget commune : Vote du budget primitif 2026- *Approuvée à l'unanimité*
03. Vote des taux d'imposition 2026- *Approuvée à l'unanimité*
04. Budget Eau : Affectation des résultats 2025- *Approuvée à l'unanimité*
05. Budget Eau : Vote du budget primitif 2026- *Approuvée à l'unanimité*
06. Attribution des subventions de fonctionnement 2026 aux associations- *Approuvée à l'unanimité sauf « Puits'Art » 12 pour, 3 contre et « J&S Events 38 » 12 pour 3 abstentions*

### *II. REPRESENTATION EXTERIEURE*

07. Désignation des délégués représentant la commune au sein de TE 38 (territoire d'Energie Isère) - *Approuvée à l'unanimité*
08. Désignation des délégués représentant la commune au sein du SIAJ (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Jonche) - *Approuvée à l'unanimité*
09. Désignation des délégués représentant la commune au sein du Syndicat Intercommunal de l'Alpage du Sénépi- *Approuvée à l'unanimité*
10. Désignation des délégués représentant la commune au sein du Syndicat Intercommunal des Eaux de La Motte d'Aveillans, Pierre-Châtel, Susville et Villard-Saint-Christophe- *Approuvée à l'unanimité*
11. Désignation des délégués représentant la commune au sein du Syndicat Intercommunal de télévision du SERPATON- *Approuvée à l'unanimité*
12. Désignation d'un représentant au sein de la SPL ISERE AMENAGEMENT- *Approuvée à l'unanimité*
13. Désignation du « correspondant défense » de la commune- *Approuvée à l'unanimité*
14. Désignation du « correspondant incendie et secours » de la commune- *Approuvée à l'unanimité*

### III. AFFAIRES COURANTES

15. Vente des parcelles cadastrées AK 62, 63, 64, 68, 69 et 150, lieu-dit « les Quartelées» à Madame TAVERNA Rolande, avec dation en paiement sous forme de création d'un droit de passage sur la parcelle AK 119 lieu-dit « Combalet et Clos » - *Approuvée à l'unanimité*

A Susville, Le 21 avril 2026,

Le Maire,

Valérie CHALLON

